

## Section I : Avis de Demande de renseignements et de prix



4<sup>ème</sup> étage de l'Immeuble COOP  
GANHI-COTONOU  
Tél : +229 53 22 22 22

E-mail : [adet.contact@presidence.bj](mailto:adet.contact@presidence.bj)

1

### Section I - Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP)

Avis n°: S\_DAF\_57640/PRMP/ADET/DG/SD du 23/11/2022

**Objet** : Recrutement d'une compagnie d'assurance pour la couverture de l'assurance santé du personnel de l'ADET

**Référence de la DRP** : S\_DAF\_57640

1. Cet Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP) fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET) publié sur le portail web des marchés publics le 04 octobre 2022.
2. L'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET) a prévu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds pour le fonctionnement et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif au recrutement d'une compagnie d'assurance pour la couverture de l'assurance santé du personnel de l'ADET.
3. L'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour la couverture sanitaire du personnel de l'ADET. **La présente procédure aboutira à la signature d'un accord-cadre mono attributaire d'une durée de trois (03) ans maximum non renouvelable avec le prestataire qui serait sélectionné. Ledit accord-cadre sera mis en œuvre par émission de bons de commandes sur l'ensemble de sa période de couverture, conformément à l'article 41 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin. Le délai d'exécution des bons de commandes sera précisé sur chaque bon de commande.**
4. Les exigences en matière de qualification sont :



## Section I : Avis de Demande de renseignements et de prix

### a. Pour les anciennes entreprises



2

#### Exigences techniques :

- ✓ Etre une compagnie d'assurance et avoir l'agrément d'exercice de l'activité d'assurance maladie sur le territoire béninois délivré par le Ministère en charge de l'Economie et des Finances (en fournir les preuves) ;
- ✓ Disposer d'au moins un médecin conseil permanent au sein de la compagnie d'assurance ayant au moins 10 ans d'expérience et un conseiller en assurance de niveau BAC+5 en assurance ayant 5 ans d'expérience et en joindre les CV signés par eux-mêmes et les copies légalisées de leurs diplômes ;
- ✓ Disposer d'un agrément de la Conférence Internationale des Marchés d'Assurances (CIMA) pour l'exercice de l'activité d'assurance au Bénin ;
- ✓ Disposer de l'agrément d'exercice de l'activité d'assurance maladie sur le territoire béninois délivrée par le Ministère en charge de l'Economie et des Finances, en cours de validité à la date de dépôt des offres ;
- ✓ Disposer d'un réseau efficace et le plus étendu possible de laboratoires, pharmacies, cliniques, hôpitaux, centres de santé etc...sur toute l'étendue du territoire béninois. *L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'exactitude des informations fournies avant l'attribution du marché.*
- ✓ Avoir exécuté au profit de l'administration publique ou privée, des organismes internationaux, des collectivités territoriales, dans les trois (03) dernières années (2019 ; 2020 et 2021) et de l'année en cours au moins deux (02) marchés similaires d'assurance maladie au profit du personnel, chacun d'un montant minimal de vingt-quatre millions (24 000 000) francs CFA TTC.

Les expériences doivent être prouvées en fournissant des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (pages de garde, page de signature et page portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception ou bordereaux de livraison dûment signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

#### Exigences financières

- ✓ Avoir réalisé durant les trois dernières (03) années (2019, 2020 et 2021), un chiffre d'affaires moyen égal au moins à quarante-huit millions (48 000 000)

## Section I : Avis de Demande de renseignements et de prix

F CFA, justifié par les Etats financiers certifiés par un commissaire aux comptes inscrit à l'ordre des experts comptables et approuvé par la Direction Générale des Impôts (DGID).

3

- ✓ Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédits, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de sept millions deux cent mille (7 200 000) francs CFA. Ce critère doit être justifié par une attestation d'une banque agréée ou d'une institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

### **b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence**

#### **Exigences techniques :**

- ✓ Etre une compagnie d'assurance et avoir l'agrément d'exercice de l'activité d'assurance maladie sur le territoire béninois délivrée par le Ministère en charge de l'Economie et des Finances (en fournir les preuves) ;
- ✓ Disposer d'au moins un médecin conseil permanent au sein de la compagnie d'assurance ayant au moins 10 ans d'expérience et un conseiller en assurance de niveau BAC+5 en assurance ayant 5 ans d'expérience et en joindre les CV signés par eux-mêmes et les copies légalisées de leurs diplômes ;
- ✓ Disposer d'un agrément de la Conférence Internationale des Marchés d'Assurances (CIMA) pour l'exercice de l'activité d'assurance au Bénin ;
- ✓ Disposer de l'agrément d'exercice de l'activité d'assurance maladie sur le territoire béninois délivrée par le Ministère en charge de l'Economie et des Finances, en cours de validité à la date de dépôt des offres ;
- ✓ Disposer d'un réseau efficace et le plus étendu possible de laboratoires, pharmacies, cliniques, hôpitaux, centres de santé etc...sur toute l'étendue du territoire béninois. *L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'exactitude des informations fournies avant l'attribution du marché.*

#### **Exigences financières :**



## Section I : Avis de Demande de renseignements et de prix

- ✓ Disposer d'avoir liquide ou pourront bénéficier de lignes de crédit à hauteur de sept millions deux cent mille (7 200 000) F CFA justifié par une attestation d'une banque agréée ou d'une attestation financière ;
- ✓ Disposer d'un bilan d'ouverture certifié par un commissaire aux comptes inscrit à l'ordre des experts comptables et approuvé par la Direction Générale des Impôts (DGID) ;
- ✓ Fournir une assurance des risques professionnels dont le montant est égal à 26 400 000 F CFA.

4

Voir le document de Demande de Renseignements et de Prix pour les informations détaillées.

5. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de Renseignements et de Prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de La Personne Responsable des Marchés Publics de l'ADET, Monsieur Ernest Tamechi KPOCHAN, email : [ekpochan@presidence.bj](mailto:ekpochan@presidence.bj) ou [adet.contact@presidence.bj](mailto:adet.contact@presidence.bj) et prendre connaissance de la demande de renseignements et de prix à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ADET, sis à Cotonou (Ganhi), à côté de BGFI-BANK, 4<sup>ème</sup> étage de l'immeuble COOP, Tél: (+229) 53 22 22 22, de 08 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures tous les jours ouvrables à compter du...23...novembre 2022.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier complet de la Demande de Renseignements et de Prix à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ADET, sis à Cotonou (Ganhi), à côté de BGFI-BANK, 4<sup>ème</sup> étage de l'immeuble COOP, Tél: (+229) 53 22 22 22. Le dossier de Demande de Renseignements et de Prix en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics ou adressé aux candidats à leurs frais par autres formes d'envoi nécessitant des frais. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique, sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.



## Section I : Avis de Demande de renseignements et de prix

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

5

8. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ONIP, sis à Cotonou (Ganhi), à côté de BGFI-BANK, 4<sup>ème</sup> étage de l'immeuble COOP, Tél: (+229) 53 22 22 22 au plus tard le .....06.....décembre 2022 à 10 heures précises. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.
9. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de l'ADET**, le .....06.....décembre 2022 à 10 heures 30 minutes, heure de Cotonou (GMT+1).
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **deux cent trois mille trois cent quatre-vingt-dix (203 390) francs CFA.**  
En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel à concurrence.
11. Les offres seront valides pour une période de trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

Cotonou, le 22 novembre 2022



**Ernest Tamechi KPOCHAN**  
*La Personne Responsable des Marchés Publics*